

ministère
éducation
nationale
jeunesse
vie associative



Direction de la jeunesse,
de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

Rhône-Alpes Région

NOTE D'ETAPE SUR L'EXPERIMENTATION AU 31 DECEMBRE 2010

REDIGEE PAR REGION RHONE-ALPES

DOSSIER: AP1_n°130

Intitulé du projet :

Plan régional de lutte contre le décrochage scolaire et les sorties sans qualification

Porteur du projet :

Région Rhône-Alpes

Evaluateurs du projet :

-Pôle Rhône-Alpes pour l'orientation (PRAO)

-Cabinet GESTE

Région d'expérimentation :

Région Rhône-Alpes

Date de démarrage effectif de l'expérimentation :

Septembre 2008

1. Rappel des objectifs de l'expérimentation et du public cible (1page)

Cette expérimentation a pour objectif d'optimiser le plan régional de lutte contre le décrochage scolaire et les sorties sans qualification, plan initié dans le cadre d'une convention partenariale et triennale par la Région Rhône-Alpes depuis septembre 2008, en partenariat avec les Rectorats des académies de Lyon et de Grenoble, de la DRAAF et de l'Union régionale des missions locales (URML).

Ce projet vise 3 objectifs :

- 1 → renforcer le repérage, le suivi et l'accompagnement des lycéens professionnels en voie de décrochage
- 2 → renforcer les partenariats des acteurs de l'orientation, de la formation et de l'accompagnement
- 3 → renforcer les modalités d'évaluation des projets mis en oeuvre

Il s'agit :

Sur l'objectif 1 :

- De renforcer l'appui aux projets de prévention du décrochage dans les lycées professionnels et agricoles publics et privés de la région,
- D'accompagner les équipes de professionnels et leurs partenaires dans la réflexion collective, la démarche de projet, la mutualisation des expériences, le traitement des problématiques liées au décrochage et notamment la logique de construction de parcours de formation.

Sur l'objectif 2 :

- De raccourcir le délai de latence des jeunes décrocheurs les plus en difficulté par la mutualisation des ressources et des outils des établissements scolaires, des CIO et des Missions locales,
- De mettre en synergie les acteurs de la formation, de l'orientation et de l'accompagnement des jeunes sur des territoires (bassins, zones territoriales d'emploi et de formation, coordinations locales) par la mise en place de séminaires croisés,
- De permettre à l'ensemble des acteurs de la formation, de l'orientation et de l'accompagnement de connaître et d'accéder aux ressources et dispositifs existants afin de favoriser les retours en formation des jeunes et l'élaboration de leurs parcours personnalisés.

Sur l'objectif 3 :

- D'améliorer la connaissance des facteurs et des processus de décrochage afin d'éclairer les orientations des politiques éducatives, d'orientation et de formation ;
- De faire émerger les processus de travail qui favorisent la prévention du décrochage scolaire et la réussite des lycéens

Ces objectifs n'ont pas varié depuis le début de l'expérimentation. Cependant, le plan triennal s'achevant en juin 2011, de nouvelles orientations sont en cours d'élaboration pour le plan régional de « raccrochage en formation » prévu pour 2011-2014. L'objectif n°2 sera l'objectif principal de ce second plan dont le public sera l'ensemble des jeunes de 16 à 25 ans sans solution, inscrit ni en formation, ni dans l'emploi.

Public ciblé

Ce sont les lycéens ayant interrompu leur cursus de formation initiale ou en voie de rupture scolaire des lycées professionnels et agricoles, publics et privés, de la région Rhône-Alpes qui constituent le public ciblé par le plan régional.

2 - Modalités opérationnelles et état d'avancement (1 page)

1- Soutien aux projets des établissements d'enseignement professionnel ou agricoles publics et privés qui mettent en place une démarche de prévention du décrochage scolaire.

Sur la base d'un appel à projet et d'un cahier des charges les demandes de subvention des établissements qui travaillent seuls, en bassin, ou en réseau de filières sont co instruits par les services de la Région et des autorités académiques. L'engagement régional est triennal mais à l'occasion des bilans annuels fournis par les établissements les montants des subventions sont réajustés.

Les établissements peuvent déposer un projet au cours des trois années. En septembre 2010 ce sont 137 établissements qui sont inscrits dans le plan régional sur la base de 103 projets dont 16 sont des projets inter établissements.

Les axes prioritaires des projets sont les mêmes que sur les six premiers mois de l'année 2010.

2- Amélioration des collaborations, notamment entre les CIO et les Missions locales, par le partage et la mutualisation d'outils de repérage et de suivi, de modalités de travail dans l'accompagnement et le suivi des jeunes en voie de déscolarisation ou en rupture. La mise en place des coordinations locales, auxquelles la région est associée, devrait optimiser ces partenariats au service des parcours des jeunes. C'est la raison pour laquelle la Région se propose d'accompagner les acteurs locaux dans le cadre de séminaires permettant d'améliorer les processus de travail partenariaux, de construire des repères communs sur les phénomènes de décrochage ainsi que sur les processus d'éducation à l'orientation. Au 31 décembre 2010 seulement 3 coordinations locales se sont réunies une fois dans le département de la Loire.

3-Mise en place d'une « mission d'observation du décrochage scolaire et des sorties sans qualification » composée des représentants des signataires de la convention, des partenaires sociaux, des fédérations de parents d'élèves et d'autres partenaires associatifs impliqués dans la prévention du décrochage scolaire.

Cette mission d'observation est assistée dans ses travaux par **deux opérateurs extérieurs** : le Pôle Rhône-Alpes de l'Orientation (PRAO) en charge du suivi et de l'analyse des flux sur toute la Région, de l'approche quantitative de l'évaluation et un autre prestataire le Cabinet GESTE en charge du suivi évaluatif du plan régional et de ses effets.

Les objectifs de la mission d'observation sont les mêmes que ceux des six premiers mois de l'année 2010. :

Les deux opérateurs ont rendu leurs premiers éléments d'analyse à la mission d'observation qui s'est tenue le 11 octobre 2010.

4- Etat d'avancement au 31 décembre 2010

Au plan quantitatif : Le PRAO travaille au recueil de données avec la DRAAF et l'URML. Au regard de travaux antérieurs en Région mais aussi de données nationales du Ministère de l'Education nationale et de l'INSEE. La communication des données ainsi que leur mise en cohérence représentent un important travail que divers aléas (techniques, institutionnels, politiques...) ralentissent.

Quelques résultats à confirmer et étayer :

-Chaque année en Rhône-Alpes 10 000 jeunes sortent sans diplôme du système de formation initiale. En 2009 : environ 2700 apprentis sont sortis en cours et en fin d'année au niveau V sans diplôme ; dans la voie scolaire de l'enseignement professionnel ce sont environ 150 jeunes sortis sans diplôme de l'enseignement agricole ; environ 530 jeunes sortis sans diplôme de l'Académie de Grenoble et 860 de l'Académie de Lyon. Le reste des élèves relève de l'enseignement général.

-Il existe de grandes disparités territoriales : les 20-24 ans sans diplômes sont en majorité dans les grands centres urbains : bassin grenoblois (4000), est lyonnais (5800), grand Lyon centre et nord (4500), mais en pourcentage certains territoires semblent plus impactés : Nord Isère (20,6%), Faucigny Mont Blanc (18,5%), Drôme des collines (18,4%).

-Les sortants sans diplôme proviennent en grande majorité de l'enseignement professionnel. Pourtant, 24% d'entre eux sont issus de l'enseignement général, 17% ne sont pas allés au-delà de la classe de 3^{ème} générale. La filière « services » de l'enseignement agricole représente plus de

50% des sortants en cours d'année. Les filières « transformations » et « génie civil, construction, bois » sont celles d'où proviennent le plus de sortants sans diplôme.

-La durée entre la sortie de formation initiale et l'inscription à la mission locale est en moyenne, pour les jeunes de niveau V, de 31,5 mois. Entre 18 000 et 23 000 jeunes sont reçus chaque année en mission locale, + 25% entre 2007 et 2009. 23% des jeunes sans diplôme s'éloignent durablement de l'emploi (3 ans de suite).

-Le taux d'emploi des sans diplômes est de 66% ; près de 20% d'entre eux passent près d'un an au chômage. Ils sont d'abord embauchés dans la construction et l'industrie pour les hommes, dans l'hôtellerie -restauration et la santé pour les femmes. Ce sont des emplois précaires avec de faibles salaires, des temps partiels subis. Les anciens apprentis sans diplôme trouvent plus facilement du travail que ceux de la voie scolaire. 18% des non diplômés se sentent victimes de discrimination.

Au plan qualitatif : Les entretiens conduits avec un échantillon d'établissement montre que les effets pressentis du plan régional de lutte contre le décrochage sur les établissements et les équipes éducatives portent sur :

-la reconnaissance et l'appropriation de la question du décrochage scolaire par les équipes qui développent des actions de prévention des ruptures ;

-l'amélioration de la veille et du repérage des élèves en risque de rupture scolaire, et, pour ce faire le renforcement du travail collectif des équipes ;

-la mobilisation sur la durée de noyaux d'acteurs au sein des établissements mais une difficulté à élargir le noyau d'acteurs mobilisé dans les établissements ;

-les projets collectifs inter -établissements ont permis l'émergence de liens qui restent fragiles avec une dimension territoriale non encore intégrée comme levier possible pour l'action ;

Les effets pressentis du plan régional de lutte contre le décrochage sur les élèves portent sur :

-l'amélioration des conditions d'accueil et des processus d'intégration

-l'amélioration des attitudes et des comportements

-l'amélioration du sentiment d'appartenance au groupe classe

-des projets visant avant tout la re-motivation des élèves leur permettent de se mobiliser et de mieux adhérer à leurs formations ainsi que d'améliorer leurs représentations sur les filières professionnelles et le monde du travail.

-la progression des suivis individualisés, des accompagnements des jeunes en voie de rupture et l'augmentation des passerelles mises en place pour les réorientations.

Des progrès restent à faire sur les axes suivants :

- La mesure et la connaissance des processus de décrochage par les équipes des établissements

- La lisibilité des projets mis en place, la formalisation des pratiques et la maîtrise de la démarche de projet par les équipes des établissements

- Le pilotage insuffisant des projets

- La difficulté persistante à développer des partenariats avec l'extérieur de l'institution scolaire, missions locales, acteurs sociaux...ainsi qu'avec les entreprises partenaires qui restent ponctuels et peu associés aux problématiques de décrochage/raccrochage.

- Les parents restent peu associés aux projets de lutte contre le décrochage

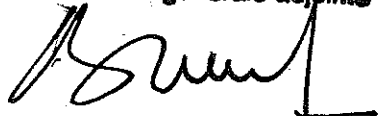
- Des élèves pas encore suffisamment acteurs des projets mais davantage participants

CERTIFICAT : (ne fera pas l'objet d'une publication)

Je soussigné, Hélène Bernard, Directrice Générale Adjointe, représentant Jean-Jack Queyranne, responsable de la structure porteuse du projet AP1_n°130, certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.

Signature :

La Directrice générale adjointe



HÉLÈNE BERNARD